

M. Nouredine BENSOUA lors de la signature de la convention de partenariat avec la Caisse Marocaine de Retraite



M. Nouredine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume et M. Mohammed EL ALAOUI EL ABDALAOUI, Directeur de la Caisse Marocaine de Retraite ont signé une convention de partenariat en vue d'améliorer la qualité de service en matière de retraite des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités, le 13 décembre 2010, à Rabat.

Cette convention de partenariat couvre les domaines d'échanges de données en matière de situations administratives, de cotisations des affiliés, de contributions patronales aux régimes de pensions civiles et militaires et de paiement des pensions bénéficiaires des dits régimes.

Grâce à cet échange de données, la Caisse Marocaine des Retraites disposera dorénavant d'une base de données complète et actualisée sur la situation des affiliés et de leurs cotisations qui favorisera la gestion prévisionnelle des régimes de retraites et les études d'actuariat relatives audits régimes et permettra plus de célérité du traitement pour la liquidation des pensions.

En entre autres, cette convention permettra :

- une garantie supplémentaire de solvabilité des fonctionnaires qui auront la possibilité d'obtenir des crédits ou des prêts, notamment les prêts immobiliers et de les rembourser sur une durée plus longue s'étalant à la fois pendant leur activité et après leur mise à la retraite ;
- une épargne aux retraités et aux organismes concernés d'éventuels contentieux judiciaires grâce à la continuité du processus des prélèvements assurée désormais, au-delà de la période d'activité du fonctionnaire.

## EN BREF

- Signature de plusieurs conventions pour le traitement de la paie sur le système d'information « @ujour ».
- Les nouvelles fonctionnalités de la Gestion Intégrée des Dépenses au profit des acteurs de la Trésorerie Ministérielle de la Santé.
- La Trésorerie Générale du Royaume représentée au IV<sup>ème</sup> séminaire de l'Association Internationale des Services du Trésor.
- La Trésorerie Générale du Royaume remporte le prix national «e-mtiaaz, catégorie services aux administrations».

## POINT SUR... ET ACTUALITÉ PROJETS

- Point sur... Le nouveau décret des marchés publics.
- Actualité Projets : La Gestion Intégrée des Recettes (GIR).

## RESSOURCES HUMAINES ET COOPERATION

- Candidature
- Nomination
- Coopération

### Signature de plusieurs conventions pour le traitement de la paie sur le système d'information « @ujour »

Dans le cadre de son activité de prestation de services au profit des collectivités locales, le Centre National des Traitements (CNT), a signé plusieurs conventions de traitement de la paie du personnel relevant :

- de la commune urbaine d'Azemmour pour un effectif global de plus de 250 agents et cadres, le 10 octobre 2010 ;
- des conseils régional de Tadla Azilal et provincial de Beni Mellal pour un effectif global d'à peu près 600 agents et cadres, le 15 novembre 2010 ;
- de la commune urbaine de Sidi Bouknadel pour un effectif global de plus de 50 agents et cadres, le 06 décembre 2011.

### Les nouvelles fonctionnalités de la Gestion Intégrée des Dépenses au profit des acteurs de la Trésorerie Ministérielle de la Santé

Dans le cadre de l'accompagnement des différents ordonnateurs et sous-ordonnateurs, une journée d'information a été tenue sous le thème « Les nouvelles fonctionnalités du système de la Gestion Intégrée des Dépenses » au Ministère de la Santé, le 12 octobre 2010.

Cette rencontre, à laquelle ont participé des acteurs relevant des Ministères de la Santé et du Développement Social, de la famille et de la Solidarité, a mis l'accent sur l'importance du renforcement des liens de coopération avec les partenaires de la Trésorerie Ministérielle de la Santé.

Le programme de la journée a permis à l'assistance de découvrir les nouvelles fonctionnalités offertes par le système de la Gestion Intégrée des Dépense notamment les avenants pour les travaux supplémentaires et ceux concernant les contrats de droit commun, la ré-imputation d'une dépense et le système de reporting.

Une importance particulière a été accordée à l'action de simulation des opérations de fin d'exercice dans la mesure où elle permettra d'anticiper et de corriger toute éventuelle anomalie, évitant par conséquent d'encombrer la fin d'exercice

par les probables corrections. A la clôture de cette journée, le représentant du Ministère de la Santé a invité la Trésorerie Ministérielle à généraliser cette journée d'information à l'ensemble des directions centrales du Ministère.

### La Trésorerie Générale du Royaume représentée au IV<sup>ème</sup> séminaire de l'Association Internationale des Services du Trésor



L'Association Internationale des Services du Trésor a organisé, en collaboration avec le Ministère des Finances de Slovénie, son séminaire annuel sous le thème : "La qualité des comptes publics", les 25 et 26 novembre 2010 à Ljubljana en Slovénie.

Ce séminaire a connu la participation de 29 pays dont le Maroc, qui a été représenté par Monsieur Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc, et président de l'Association Internationale des Services du Trésor et par MM. Abdelkrim GUIRI, Directeur de la Réglementation et de la Normalisation Comptable et Mohamed KABELMA, Chef de Service de l'Organisation et de la Normalisation Comptable.

Inaugurant les travaux de ce séminaire, conjointement avec le Ministre des Finances de Slovénie et Mme l'Ambassadeur de France en Slovénie, Monsieur Noureddine BENSOUDA, a mis en exergue dans son discours, le rôle fondamental de l'association en matière de :

- rapprochement des services du trésor des pays membres ;
- mutualisation des approches croisées de réflexion sur la gestion des opérations financières publiques ;
- développement de « normes communes » pour la modernisation et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des prestations rendues au citoyen.

Les travaux du séminaire ont permis de mener une réflexion et un échange quant à la qualité des comptes publics autour de trois axes :

- ses objectifs et ses enjeux ;
- ses outils ;
- le coût de sa qualité.

### La Trésorerie Générale du Royaume remporte le prix national «e-mtiaz, catégorie services aux administrations»



La Trésorerie Générale a été récompensée du prix national e-mtiaz, catégorie « services aux administrations » pour son système de Gestion Intégrée de la Dépense (GID), lors du Moroccan e-Government Forum, le 16 Décembre 2010 aux côtés de la Direction Générale des Impôts qui a également reçu le prix e-mtiaz, "services aux citoyens".

Organisé par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et le Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics, le prix « e-mtiaz » édition 2010, a primé les initiatives réussies dans le domaine des services électroniques déployés aux administrations publiques, aux collectivités locales, aux établissements publics et aux délégataires de services publics.

Amplement mérité, le prix décerné à la Trésorerie Générale du Royaume vient couronner les efforts accomplis pour la mise en œuvre du système de Gestion Intégrée de la Dépense.

Généralisé depuis Janvier 2010 à l'ensemble des intervenants dans le circuit de la dépense, il compte aujourd'hui 1822 acteurs, 13475 utilisateurs inscrits, 5000 utilisateurs et plus de 900000 actes traités et devient ainsi le système de la gestion de la dépense de l'Etat par excellence.

Le projet de décret relatif aux marchés publics, en cours de finalisation au niveau de la commission des marchés relevant du Secrétariat Général du Gouvernement, marque un saut qualitatif en matière de réglementation des marchés publics.

Il est le fruit d'une large concertation avec les principaux acteurs et partenaires concernés par la commande publique (acheteurs publics, entreprises, fédérations, architectes, société civile,...).

Enrichi par les contributions, les débats et les suggestions lors du colloque nationale des marchés publics organisé par la Trésorerie Générale du Royaume, ce projet prend en considération :

- les recommandations de l'ordre national des architectes relatives aux prestations architecturales ;
- les particularités des collectivités locales et de leurs groupements ainsi que celles des établissements et entreprises publics.

Ce projet préconise des innovations majeures dans le processus de gestion des marchés publics, conçues et préparées selon une démarche participative.

Ainsi, les principaux axes inscrits dans cette réforme sont :

- La consécration de l'unicité de la réglementation en matière des marchés publics ;
- La simplification et la clarification des procédures ;
- Le renforcement du recours à la concurrence et la légalité de traitement des concurrents ;
- La consolidation du dispositif de transparence et de moralisation de la gestion de la commande ;
- La modernisation et l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication en matière de la gestion de la commande publique ;
- L'amélioration des garanties des concurrents et des mécanismes de recours et de réclamation ;
- La prise en compte de la protection de l'environnement et le développement durable.
- La consolidation du dispositif visant la facilitation d'accès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) à la commande publique.

### GESTION INTEGREE DES RECETTES (GIR)

Dans le cadre de la modernisation de la Trésorerie Générale du Royaume, visant notamment la rationalisation et l'optimisation de la gestion des finances publiques, il a été procédé au développement, par paliers, d'un nouveau système de Gestion Intégrée des Recettes.

La Gestion Intégrée des Recettes est un système centralisé et unifié qui couvre :

- toutes les natures de recettes;
- tous les intervenants (Ordonnateurs de l'Etat, Collectivités locales et comptables) ;
- tout le processus de gestion des recettes depuis sa constatation chez l'ordonnateur jusqu'à son encaissement et son imputation budgétaire par le comptable assignataire ;
- toutes les composantes budgétaires (Budget Général, Comptes Spéciaux du Trésor, Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome).

La mise en œuvre de ce nouveau système permettra notamment :

- d'améliorer la qualité du service rendu aux citoyens ;
- de renforcer l'efficacité et l'efficience du recouvrement ;
- de simplifier et d'optimiser les procédures sous-tendant la gestion des recettes ;

Conçu pour être fortement paramétrable afin de gérer des recettes d'une multitude de natures, le système a été développé à l'instar du système de Gestion Intégrée de la Dépense (GID) conformément aux normes et standards d'architecture SOA (Architecture Orientée Services).

Sa construction est effectuée selon une démarche progressive en trois principaux paliers :

- Le premier couvre les recettes au comptant auprès du réseau de la TGR. Il a été déployé le 1<sup>er</sup> octobre 2010 dans le cadre d'une marche en double avec les systèmes existants et puis en mode exclusif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- Le deuxième couvre les recettes avec prise en charge préalable. Il intègre notamment les fonctionnalités de recouvrement ainsi que la migration des données s'y rapportant.
- Le troisième concernera le déploiement du système chez les ordonnateurs.

#### Quelques chiffres au 18 mars 2011

- 1286 utilisateurs actifs
- Jusqu'à 360 accès simultanés
- Plus de 350 000 créances encaissées pour un montant dépassant les 430 MDH
- Plus de 12 000 versements des régisseurs pour un montant dépassant 370 MDH

### Audit de la capacité de gestion des SEGMA à Oujda



La Direction régionale de Fès a organisé à Oujda un séminaire ayant pour thématique « L'audit de la capacité de gestion des Services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA) » relevant de son ressort territorial, le 29 novembre 2010.

L'ordre du jour de ce séminaire a porté sur :

- la présentation du contrôle des dépenses de l'Etat ;
- la présentation de l'audit de la capacité de gestion des sous-ordonnateurs ;
- le témoignage d'un auditeur, cadre à la trésorerie préfectorale d'Oujda.

### Comité régional de recouvrement à la Direction Régionale de Rabat



Dans le cadre des travaux du comité régional du recouvrement, la Direction Régionale de Rabat a réuni, le 26 Octobre 2010, les trésoriers préfectoraux, provinciaux et communaux, les chefs de services de la Direction Régionale, les chefs de services du recouvrement au niveau des trésoreries préfectoraux et communaux, les percepteurs et les receveurs communaux.

Cette réunion a porté sur deux volets:

- La sensibilisation sur la nécessité de l'entretien des locaux, le rangement et l'organisation des archives ainsi que la réforme des mobiliers et moyens matériels ;
- L'évaluation des actions de recouvrement notamment les restes à recouvrer et la communication de la mise en place d'une commission centrale chargée de l'examen des gros redevables.

### Perfectionnement des auditeurs à la Direction Régionale de Fès

Dans le cadre de l'accompagnement des auditeurs désignés pour assurer la mission d'audit de la capacité de gestion des sous ordonnateurs, une formation de perfectionnement au profit des auditeurs relevant de la Direction de Fès a été organisée du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Effectuée en collaboration avec la Division de l'accompagnement des projets de réforme, cette formation a été principalement axée sur la démarche pratique de conduite des actions d'audit en prévision du démarrage des premières missions.

Les échanges et débats qui ont suivi les interventions présentées ont porté sur l'aspect pratique, organisationnel et logistique de la mission d'audit de la capacité de gestion des sous ordonnateurs, dont notamment :

- la répartition de l'espace d'intervention des missions ;
- la désignation du superviseur ;
- le statut des auditeurs ;
- le rôle de l'Inspection Générale des Finances dans cette action ;
- les moyens logistiques ;
- la sensibilisation des sous-ordonnateurs.

### Candidature

La Trésorerie Générale du Royaume a lancé un appel à candidature en vue de pourvoir deux postes de responsabilités :

- Le service de la comptabilité et des opérations bancaires à la trésorerie préfectorale de Rabat ;
- L'agence comptable auprès du parlement.

### Nomination

M. Ali GHECHI, trésorier communal d'Agadir a été chargé de l'intérim de la Direction Régionale d'Agadir, à compter du 14 Octobre 2010.

### Conférence sur l'amélioration de l'efficacité des administrations fiscales à travers des nouveaux modèles d'organisation

Dans le cadre des travaux du Centre Interaméricain des Administrations Fiscales (CIAT), M. Noureddine BENSOUUDA, a été convié à une conférence technique à Paris, du 18 au 21 octobre 2010.

Tenue sous le thème : « L'amélioration de l'efficacité des administrations fiscales à travers des nouveaux modèles d'organisation », cette conférence a connu la participation de plusieurs pays d'Amérique Latine (Argentine, Pérou, Colombie, Mexique), d'Amérique centrale (Guatemala, Honduras), d'Amérique du Nord (Etats-Unis), d'Europe (Italie, France, Pays bas) et d'Afrique (Kenya, Maroc).

Par ailleurs, durant trois jours, des thèmes illustrés de cas pratiques ont été présentés à savoir :

- La fusion des compétences dans les administrations fiscales comme stratégie d'amélioration de l'efficacité et l'efficience de l'administration publique ;
- Les aspects clé pour la mise en œuvre d'une fusion de compétences dans les administrations fiscales ;
- Les aspects émergents à considérer lors de la fusion des compétences ;

En outre, une autre journée a été consacrée à une session technico-stratégique dédiée aux représentants des pays membres du CIAT et ouverte aux membres des délégations invitées. Cette session a connu des interventions d'experts sur le thème : « la lutte contre la fraude en matière internationale » avec l'organisation de deux tables rondes :

- Les échanges d'informations ;
- Les mesures anti-abus.



الخزينة العامة للمملكة  
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Pour toutes informations et suggestions,  
contactez-nous au : DCD/ SCCI  
E-mail : tginfos@tgr.gov.ma  
Tél.: 05 37 57 88 39 - Fax : 05 37 57 82 77